

Au revers septentrional :

LVDOVICI. MAGNI
 STATVAM. EQVESTREM
 INIQVIS. TEMPORIBVS
 DISIECTAM
 CIVITAS. LVGDVNENSIVM
 REGIO. QVE. RHODANICA
 INSTAVRAVERVNT
 ANNO. M. DCCCXXV

Qu'a fait mettre à la place de ces belles inscriptions, la Commission exécutive provisoire de la commune de Lyon ? Le voici.... Jugez.

Sur les deux faces de la base levant et occident :

CHEF D'OEUVRE DV CITOYEN LEMOT STATVAIRE LYONNOIS

Sur les deux faces au nord et au midi :

PROPRIETE NATIONALE

Comme le mot de citoyen appliqué à un artiste mort est juste et de bon goût ; comme l'indication de propriété nationale convient bien à un monument élevé par la ville de Lyon et le département du Rhône !

Ces burlesques inscriptions heureusement peintes et qu'il sera facile de faire disparaître, n'ont pas même pour elle la beauté de la forme et la vérité lapidaire. — C'est de la vulgarité et du cynisme inscriptionnaire.

Dans l'invasion toujours croissante du mauvais goût dans la lettre typographique, monumentale, commerciale, dans l'inscription, l'écriteau et l'enseigne, c'est chose utile de constater les points nombreux par lesquels la ville de Lyon